

Le 26 janvier 2016

Objet : Demande d'accès # 2015-08-64– Lettre réponse

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès concernant la cour de voirie Pierrefonds, terrain adjacent au 18661, boulevard Pierrefonds, à Montréal.

Le document suivant est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 15 septembre 2015, 13 pages.

Nous vous informons que, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à Mme Nathalie Picard, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse [nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (3)

**RAPPORT D'INSPECTION**  
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Montréal

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2015-08-14	Heure d'arrivée : 10 h 42	Heure de départ : 11 h 35
Inspecteur : Jessie Wrangel		Accompagné de :

N° intervention : 300980807	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7550-06-01-03800-00	N° du rapport d'inspection : 401286363
N° demande : 200435258	Type de demande : Plainte à caractère environnemental

**But de l'inspection :** M-PL / Montréal/ Voirie Pierrefonds  
Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant la contamination du cours d'eau et de milieu humides provenant d'un dépôt de béton et béton bitumineux au 18 661, boul. Pierrefonds à Montréal. Des odeurs de goudrons émanent du dépôt.

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Cours des travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds	
Nom usuel du lieu : Cour Château-Pierrefonds	
N° du lieu : X2059761	Type de lieu : terrain sans usage précis
Localisation du lieu inspecté : Lot 5 042 357 du cadastre du Québec à Montréal	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,460000000000;-73,898611111100	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Montréal	Propriétaire	275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1C6	Y2007015

<b>Conditions météo</b>
Pluie

Personnes rencontrées  SO

Plainte  SO

Plaignant rencontré :  oui  non

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 29      Nombre de photos annexées au rapport : 20

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Jessie Wrangel avec un appareil photo de type Nikon coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-06\wraje01\7550-06-01-03800-00\2015-08-14

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf les fichiers DSCN2730 à DSCN2732 que j'ai fusionés dans le logiciel Gallerie de photos de Windows 7 pour créer le fichier DSCN2730 Panorama (640x280).jpg.

Grilles d'inspection annexées  SO

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan	1	Localisation
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	2	Angles photographiques
<input type="checkbox"/> Autre		

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

Le bureau de Montréal de la direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Québec reçoit une plainte écrite le 3 août 2015, d'un citoyen de Rosemère, concernant le dépôt de débris de béton, d'asphalte, de goudron avec forte odeur d'hydrocarbures sur un terrain adjacent à la caserne de pompier de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au 18 661, boulevard Pierrefonds, à Montréal. Un cours d'eau et des milieux humides seraient affectés par le dépôt. Une inspection est réalisée afin de vérifier le bien-fondé de la plainte. Le matériel d'échantillonnage requis pour l'analyse des eaux de surface est préparé en vue procéder à un échantillonnage si la situation l'exige.

**3 Description de l'inspection**

Lors de l'inspection, j'ai procédé à:

- Identifier les matières entreposées en tas.  
Ces matières sont essentiellement des débris de béton et d'asphalte;
- Chercher et/ou identifier les traces et les sources possibles de la contamination signalées par le plaignant.  
Je note la présence de deux amas (de petite dimension, environs 2 mètres cubes en total) de béton bitumineux **frais** d'où provient une faible odeur d'hydrocarbures. Puisqu'il pleut lors de l'inspection, je suis en mesure d'identifier des irisations provenant de ces amas dans les flaques d'eau observées autour des amas. Ces irisations ne couvrent pas une grande superficie (moins d'un mètre carré en total);
- Marcher sur l'ensemble du périmètre du dépôt de matières entreposées pour vérifier sa localisation par rapport au cours d'eau.  
Le dépôt est en effet à proximité du cours d'eau mais n'empiète pas dans sa bande riveraine de 10 mètres, définie selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondable. Des points GPS sont relevés afin de projeter la localisation du dépôt sur une carte, de retour au bureau;
- Vérifier la topographie du site et vérifier si les eaux de ruissellement du site peuvent atteindre le cours d'eau, tel que signifié par le plaignant.  
J'identifie une digue, talus ou légère dénivellation d'environ 50 cm de haut entre le site du dépôt et la bande riveraine du cours d'eau et parallèlement à celui-ci, soit à la limite ouest du dépôt, faisant obstacle à l'eau de ruissellement de la cour de voirie vers le cours d'eau. En effet, les eaux de pluie s'accumulent sur le site en bordure de la bande riveraine. La bande riveraine est couverte d'une végétation dense et diversifiées, soit composées de parties boisées d'espèces arbustives et d'une partie colonisée par le phragmite. Le phragmite est une plante facultative des milieux humides, c.à.d. qu'elle peut croître en milieu terrestre mal drainé et en milieu humide. L'accumulation d'eau mentionnée précédemment en bordure de la cour (de niveau inférieur à celui la bande riveraine) crée un environnement favorable au phragmite. Cependant, ce milieu n'est pas un milieu humide au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement. En effet, aucune cartographie disponible ne mentionne la présence d'un milieu humide à cet endroit précis.
- Effectuer une observation visuelle et olfactive du cours d'eau amont-aval.  
Il n'y a aucune traces d'hydrocarbures sur l'eau en amont ni en aval du cours d'eau, et aucune odeur d'hydrocarbures n'est perçue en amont et en aval.

Je contact mon directeur régional adjoint et lui explique mes constats et nous convenons qu'un échantillonnage du cours d'eau n'est pas requis.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO

Vérification de la base de données ; la direction régionale possède un dossier pour ce lieu.

Une demande de certificat d'autorisation a été déposée le 17 décembre 2004 par la Ville de Montréal pour entreposer, concasser et recycler des résidus de béton bitumineux et béton de ciment à la cour des travaux publics de l'arrondissement, communément appelée Voirie Château-Pierrefonds. Le projet prévoyait à ce moment des mesure de protection de eaux de surface lié à ces opérations, soit des digues autour du dépôt à une distance de 15 mètres du cours d'eau et une conduite souterraine acheminant les eaux de drainage vers le bassin de sédimentation du lieu d'élimination de neige (LEN) situé immédiatement au nord de la cour de voirie. Les activités ont alors été considérées sans impacts sur l'environnement dans les conditions d'exploitation présentées et un avis de non-assujettissement à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement est transmis le 24 octobre 2006.

Cependant, le projet de construction de la caserne de pompiers 59 autorisé le 28 octobre 2013 en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement viendra changer les conditions d'exploitation de la cour de voirie Château-Pierrefonds. La demande d'autorisation ne mentionne cependant aucun de ces changements apportés conséquemment dans la cour de travaux publics

#### 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Les Lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille guident depuis 2009 le Ministère lors de l'analyse des demandes des diverses autorisations requises par la Loi sur la qualité de l'environnement. Ces lignes directrices suggèrent notamment une distance de 60 mètres entre un cours d'eau et les aires de stockage et de conditionnement des débris de béton et de béton bitumineux.

À la suite des récentes modifications apportées à la cours des travaux publics liées à l'aménagement d'une caserne en 2014, les activités d'entreposage et de concassage de résidus de béton bitumineux et de béton aux fins de réemploi, de recyclage et de valorisation devraient être revues en prenant compte des conditions d'exploitation actuelles et des Lignes directrices. Un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pourrait être exigé.

#### 5 Conclusion

Lors de cette inspection, exception faite d'irisations négligeables observées sur les eaux de précipitation accumulées à proximité de deux (2) dépôts, de très petite taille, de béton bitumineux frais, je n'ai constaté aucun contaminants sur le terrain de la cour de voirie ni aucuns risques de contamination du cours d'eau situé immédiatement à l'ouest du dépôt. Aucun milieu humide n'est affecté par les activités sur le site. La plainte concernant un possible manquement à l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement n'est pas fondée.

En ce qui concerne les activités elles-mêmes, bien que les activités décrites à la section 4 du présent rapport doivent être analysées selon les conditions d'exploitation actuelles, aucun manquement n'est constaté lors de l'inspection.

#### Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

#### 6 Recommandations

Ainsi, je recommande de transmettre une lettre à l'arrondissement pour :

- L'informer que les activités d'entreposage et de concassage de résidus de béton bitumineux et de béton de ciment à la cour des travaux publics « Château-Pierrefonds » aux fins de réemploi, de recyclage et de valorisation **dans les conditions d'exploitation actuelles, différentes de celles décrites en 2006**, sont susceptibles d'émettre un contaminants et d'affecter l'environnement.
- Demander que soit déposée au Ministère une nouvelle demande de certificat d'autorisation à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise.

Rédigé par : Jessie Wrangel

Signature : 53-54

Date de signature : 2015-09-15

#### 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Michel Léonard

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 53-54

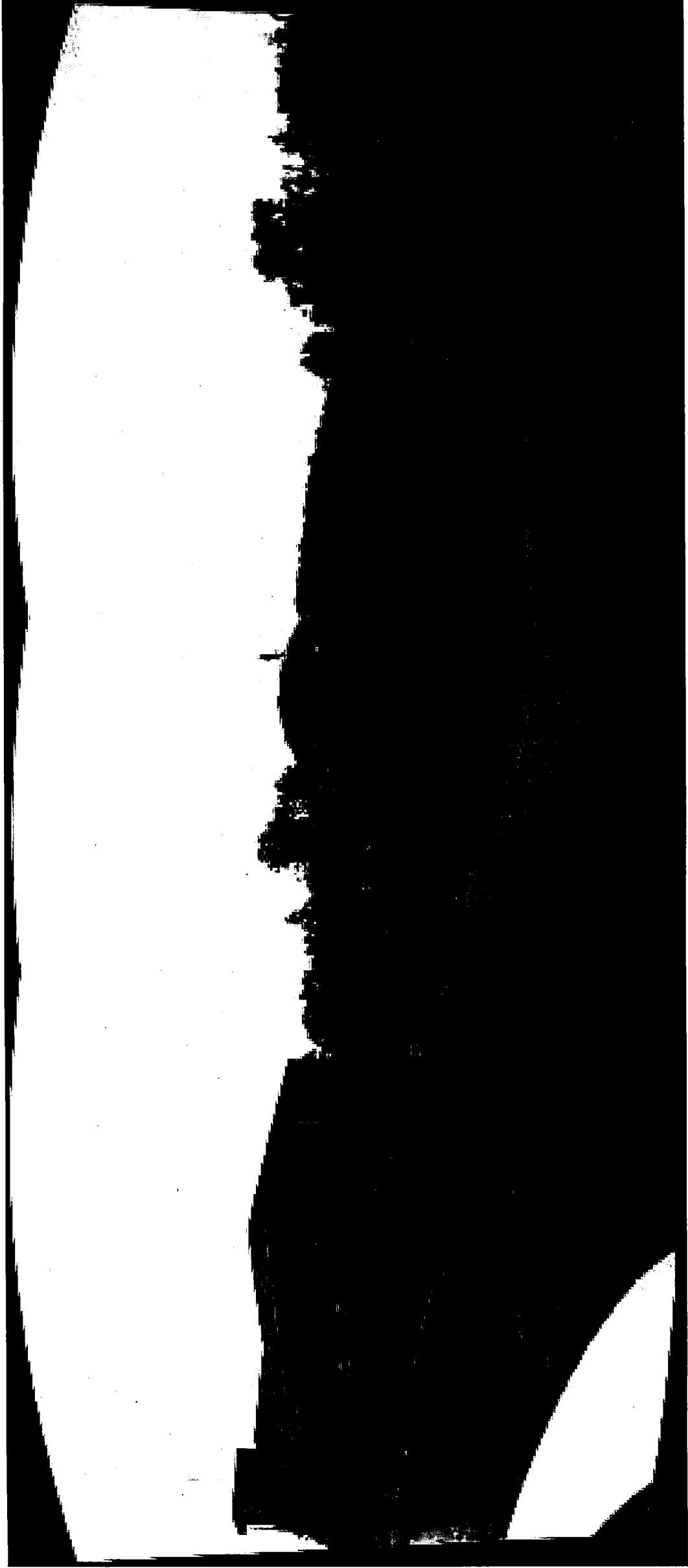
Date : 2015-09-15

#### Commentaires :

3 septembre 2015

Appel de M. Stéphane Beaudoin, directeur des travaux publics de l'arrondissement (514-624-1204)

Je l'ai informé brièvement de la teneur de la lettre que nous transmettrons à son attention.



DSCN2730 Panorama (640x280).jpg  
1. Vue sur le dépôt de béton et béton bitumineux et la caserne 59.



*DSCN2733 (640x480).jpg*

2. Vu sur l'équipement de conditionnement et la bande de végétation bordant la limite ouest du dépôt.



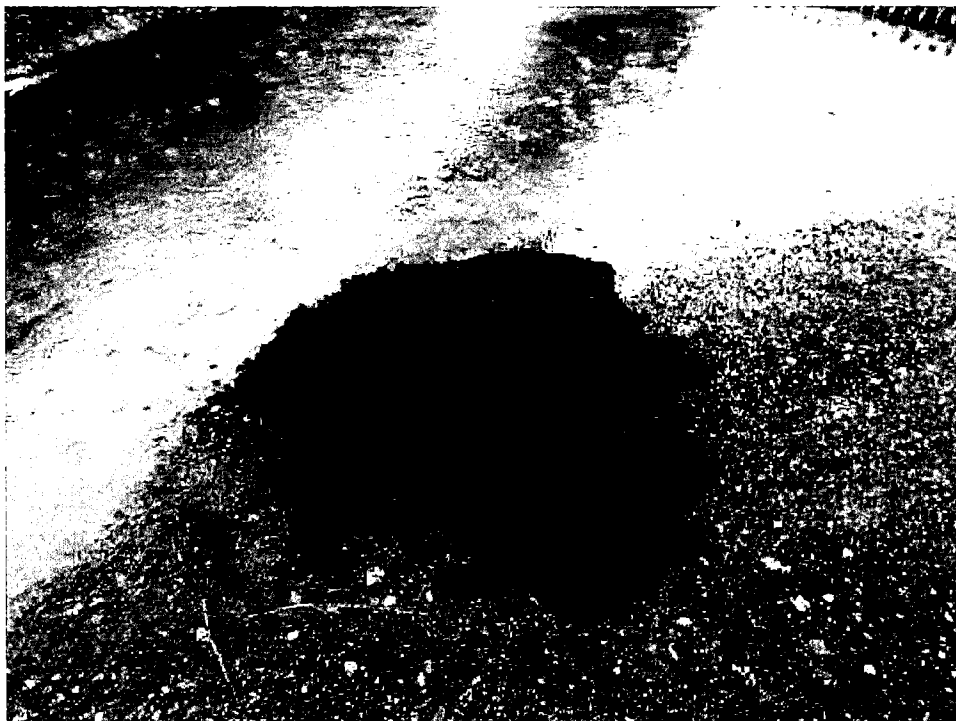
*DSCN2735 (640x480).jpg*

3. Extrémité ouest du dépôt



*DSCN2736 (640x480).jpg*

4. Petit tas de béton bitumineux frais et irisations sur l'eau de surface accumulée en amont de la « digue »



*DSCN2737 (640x480).jpg*

5. Idem



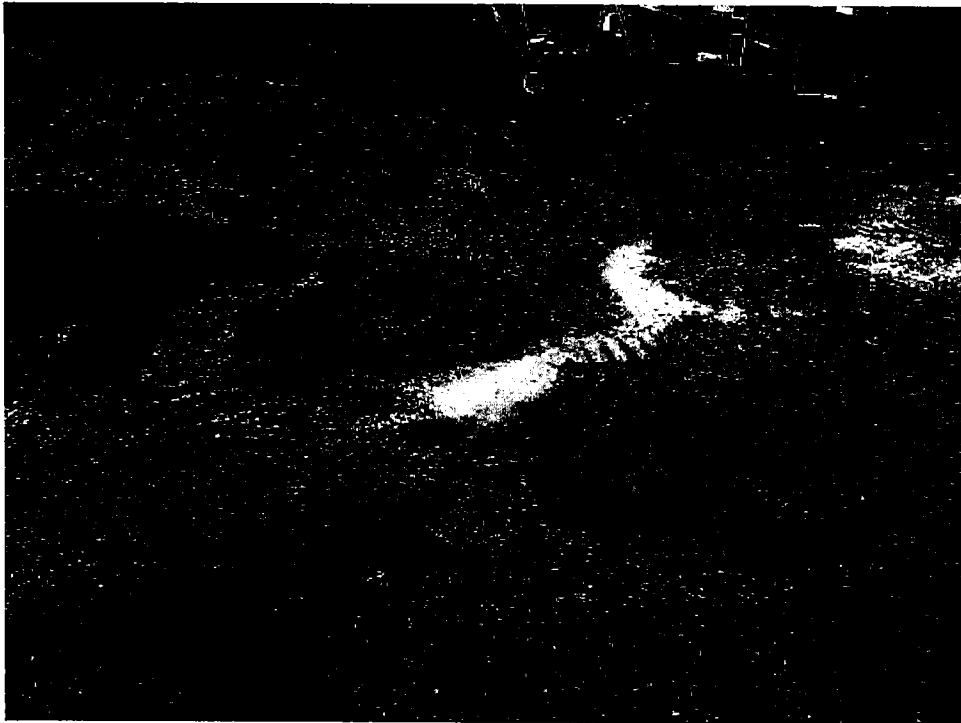
*DSCN2738 (640x480).jpg*

6. Extrémité sud-ouest du dépôt. Le dépôt de béton et béton bitumineux atteint la limite de la bande de végétation.



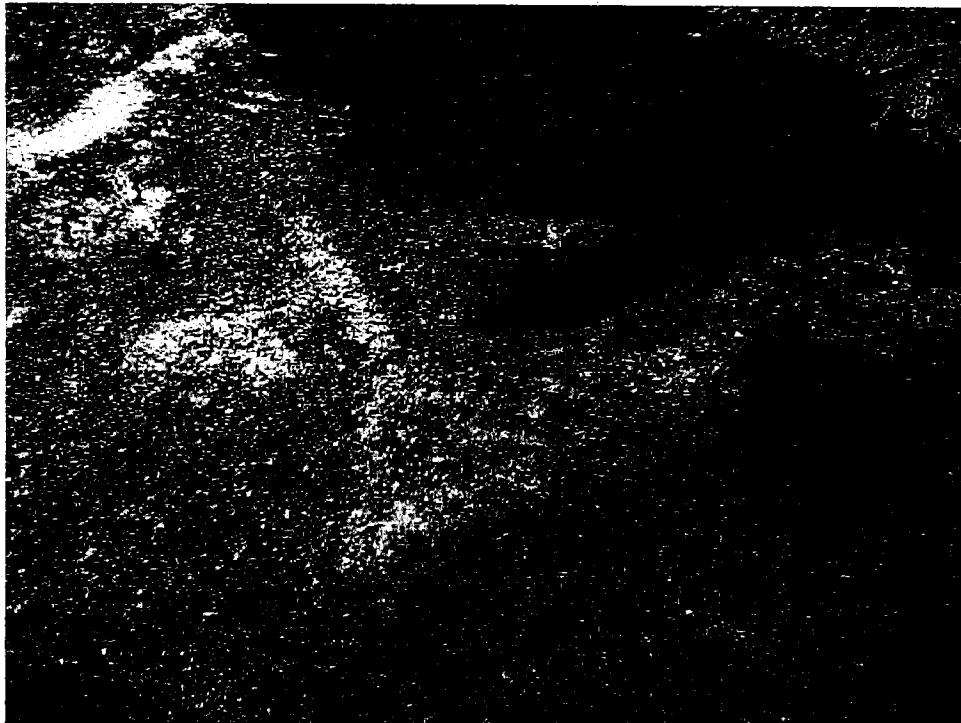
*DSCN2739 (640x480).jpg*

7. Vue sur la bande riveraine du cours d'eau à partir du dépôt.



*DSCN2740 (640x480).jpg*

8. Deuxième tas de béton bitumineux frais produisant des irisations.



*DSCN2741 (640x480).jpg*

9. Idem



*DSCN2742 (640x480).jpg*

10. Vue du dépôt de béton et béton bitumineux à partir de l'extrémité sud du site.





*DSCN2744 (640x480).jpg*

11. Vue sur le cours d'eau (en bas du talus indiqué par la ligne pointillée) à partir de la bande riveraine. Le dépôt est situé à plus de 10 mètres du cours d'eau.



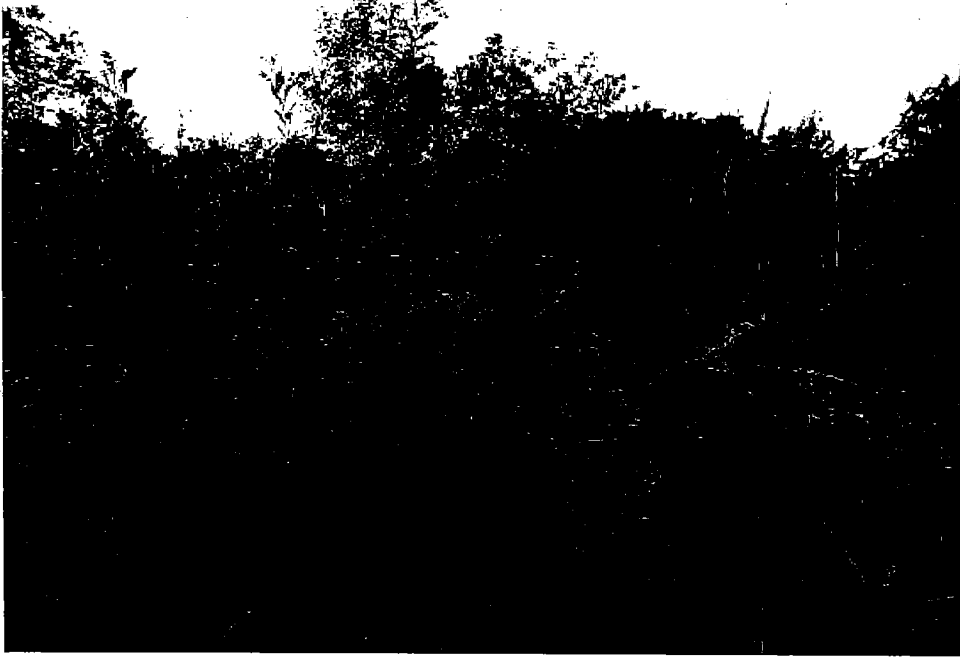
*DSCN2747 (640x480).jpg*

12. Idem



*DSCN2749 (640x480).jpg*

13. Dépôt situé à plus de 10 mètres du cours d'eau/matières déposées à la limite de la bande de végétation non-boisée. Point GPS 379



*DSCN2752 (640x480).jpg*

14. Vue sur la bande riveraine



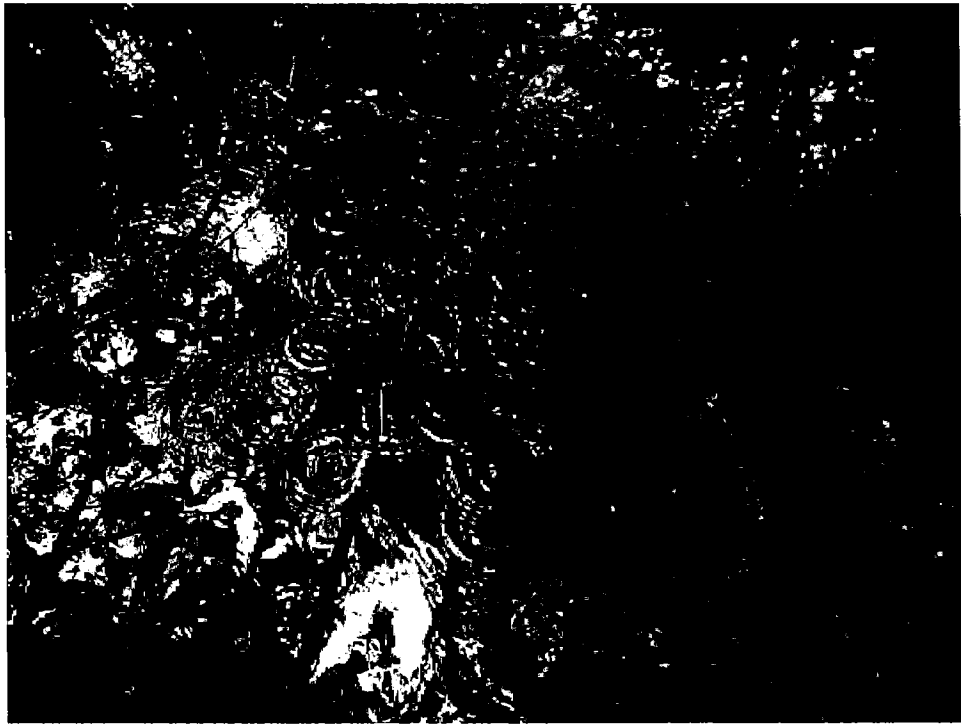
*DSCN2753 (640x480).jpg*

15. Accumulation d'eau au pied de la digue, talus, dénivellation et implantation du phragmite.



*DSCN2755 (640x480).jpg*

16. Idem

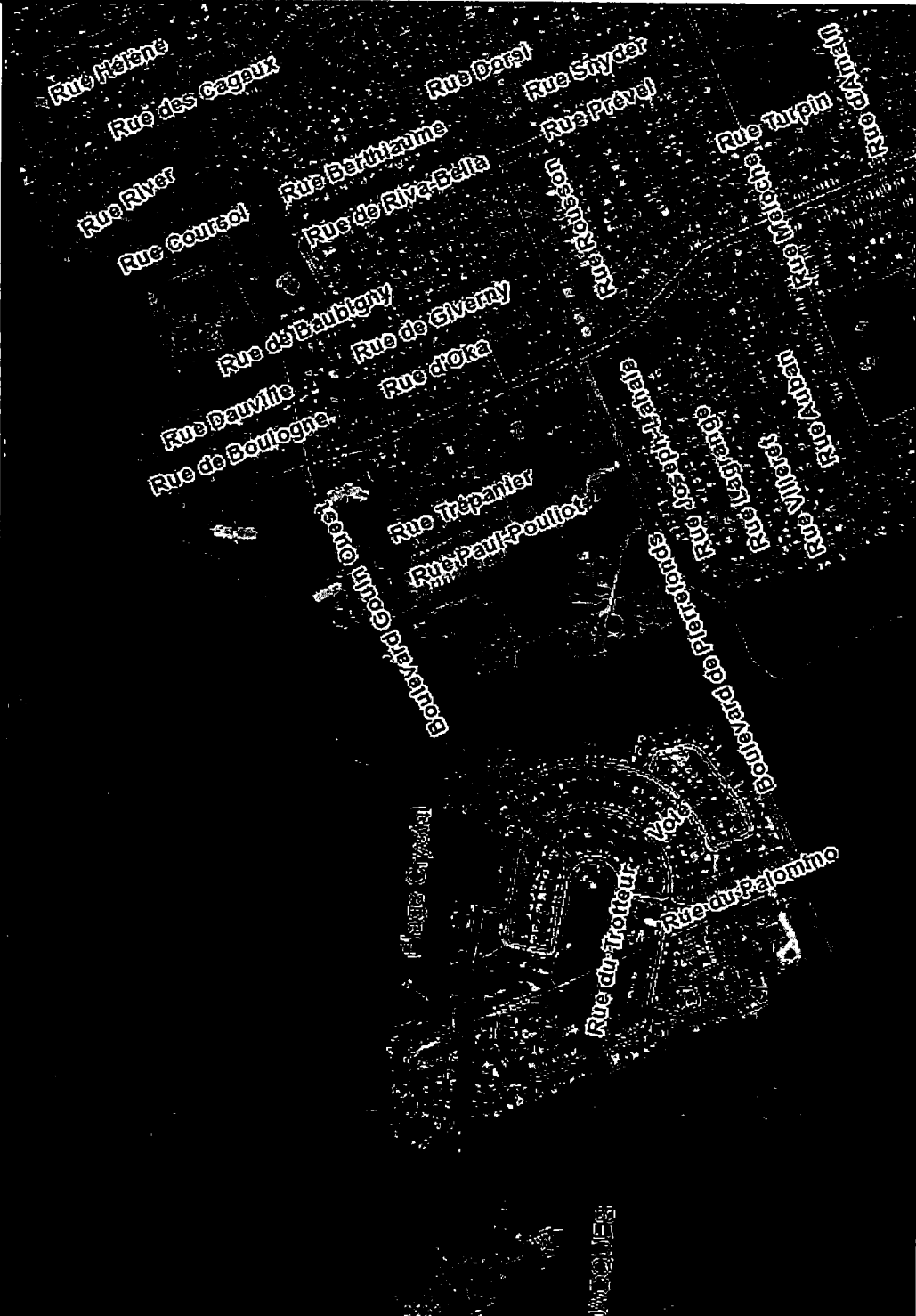


*DSCN2756 (640x480).jpg*  
17. Cours d'eau aval



*DSCN2758 (640x480).jpg*  
18. Idem

**Localisation**  
1.a)



Échelle : 1 / 11 411

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2015

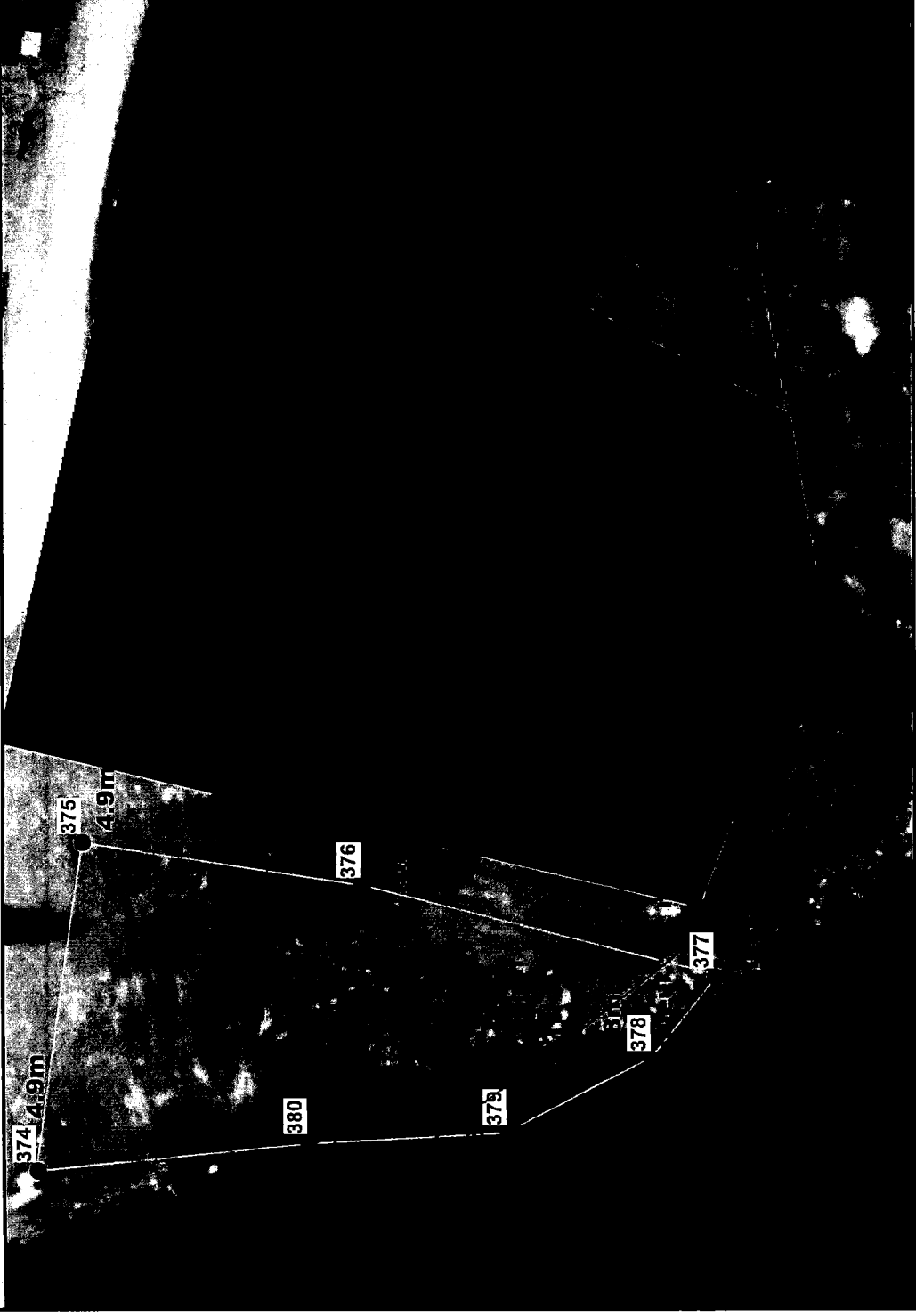


Préparé par:  
Jessie Wrangel  
2015-09-15

- Noms de lieux BDTQ
- Noms de lieux BDTQ - Autres désignées
- Noms de lieux BDTQ - Îles et barrages
- Noms de lieux CANVEC
- Noms de lieux non organisés CANVEC
- Odonymes
- Lots (Cad. Qc)
- ▲ Béton-Asphalte.shp
- Orthos 1993
- Orthos 1994
- Orthos 1996
- Orthos 1997
- Orthos 1998
- Orthos 1999
- Orthos 2000
- Orthos 2001
- Orthos 2002
- Orthos 2003
- Orthos 2004
- Orthos 2005
- Orthos CMM 2005
- Orthos 2006
- Orthos infrarouges MTM08
- Mauricie 2006
- Orthos 2007

# Localisation

1.b)



Échelle : 1 / 713

25m  
90pi

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2015

Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques

**Québec**

▲ Lots (Cad. Qc)



▲ Béton-Asphalte.shp

- Orthos 1993
- Orthos 1994
- Orthos 1996
- Orthos 1997
- Orthos 1998
- Orthos 1999
- Orthos 2000
- Orthos 2001
- Orthos 2002
- Orthos 2003
- Orthos 2004
- Orthos 2005
- Orthos CMM 2005
- Orthos 2006
- Orthos infrarouges MTM08  
Mauricie 2006
- Orthos 2007
- Orthos CMM 2007
- Orthos Lanaudière 2008
- Orthos Mauricie 2008
- Orthos infrarouges Mauricie  
2008
- Orthos Lévis 2008
- Orthos 2009
- Orthos MTM07 CenQC 2010
- Orthos MTM08 CenQC 2010



Préparé par:  
Jessie Wrangel  
2015-09-15

# Angles photographiques 2



Échelle : 1 / 900

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2015



Préparé par:  
Jessie Wrangel  
2015-09-15

Noms de lieux BDTQ  
Noms de lieux BDTQ - Aires désignées  
Noms de lieux BDTQ - Îles et barrages  
Noms de lieux CANVEC  
Noms de lieux non organisés CANVEC  
Odonymes

▲ Lots (Cad. Qc)



▲ Béton-Asphalte.shp

- Orthos 1993
- Orthos 1994
- Orthos 1996
- Orthos 1997
- Orthos 1998
- Orthos 1999
- Orthos 2000
- Orthos 2001
- Orthos 2002
- Orthos 2003
- Orthos 2004
- Orthos 2005
- Orthos CMM 2005
- Orthos 2006
- Orthos infrarouges MTM08
- Mauricie 2006
- Orthos 2007

